

Brèves

Génocide rwandais : les responsabilités du gouvernement français

Lutte Ouvrière, 7 juillet 2023



Hubert Védrine, secrétaire [général] de l'Elysée sous Mitterrand lors du génocide au Rwanda en 1994, vient d'être débouté de sa

plainte contre le docteur Annie Faure, témoin des massacres. Elle avait déclaré en avril 2019 sur les ondes de France Inter : « *C'est lui qui a accepté ou fermé les yeux sur la livraison d'armes et la protection des génocidaires rwandais.* »

Védrine avait hurlé à la diffamation. C'est pourtant l'exacte vérité : pour défendre les positions de l'impérialisme français en Afrique, le gouvernement français et son armée ont été complices du massacre d'un million de Tutsis et d'opposants hutus.